

CITE SCOLAIRE D'APT

Apt, le 7 septembre 2023

Objet : Demande de Bourse nationale de collège

Année scolaire 2023/2024

Le Proviseur

Téléphone
04 90 74 11 19

B.P. 149
84405 APT cedex

Les demandes de bourse nationale de collège s'effectuent en ligne **du 1^{er} septembre au 19 octobre 2023**.

Pour effectuer cette démarche, vous devez vous connecter au **portail Scolarité Services** à l'adresse : <https://teleservices.education.gouv.fr> avec votre compte EduConnect.

Si ce compte vous a déjà été transmis ou activé, vous pouvez vous connecter directement pour faire votre demande. Si vous ne disposez pas de ce compte, vous pouvez le créer avec le numéro de téléphone portable que vous avez donné lors de l'inscription de votre enfant.

Il est également possible d'accéder au portail Scolarité Services via FranceConnect si vous en avez l'habitude.

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège, vous pouvez utiliser le simulateur en vous connectant à l'adresse : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

***Si vous avez fait une demande en ligne l'année dernière et avez donné votre accord pour l'actualisation de vos données fiscales, vous n'avez pas besoin de formuler de nouvelle demande.**

En effectuant votre demande de bourse en ligne, vous pourrez donner votre consentement pour l'actualisation de vos données fiscales chaque année durant la scolarité de votre enfant au collège. Dans ce cas, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée. La demande sera automatiquement reconduite.

Les ressources prises en compte pour l'année 2023/2024 sont le revenu fiscal de référence figurant sur **l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022**.

Si vous rencontrez des difficultés avec la demande en ligne, vous pouvez retirer un dossier papier auprès du service intendance du collège ou télécharger le dossier à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Le Proviseur
Jean-Pierre Aiello